



# Virginie Rozière

Députée au Parlement européen

## Ma feuille de route pour 2015

Certes, le résultat des élections de mai et le jeu des institutions européennes nous ont conduits à l'élection de notre ancien adversaire, Jean-Claude Juncker, comme président de la Commission européenne. Il en va ainsi de la logique politique européenne : c'est par la négociation et la recherche de compromis que l'on peut peser pour réorienter l'Europe. Le travail des députés du groupe S&D (Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates) nous a déjà permis d'obtenir des avancées significatives : le plan Juncker de 315 milliards existe grâce à la pression des Socialistes et Démocrates ; le dernier Conseil européen de l'année a confirmé politiquement le plan d'investissements dont nous avons arraché le principe. C'est en soi une bonne nouvelle, même si nous nous battons pour un plan nettement plus ambitieux, à hauteur de 800 milliards d'euros d'investissements nouveaux.

Chaque jour, nous œuvrons pour réorienter l'Europe, pour la rendre plus sociale et politique, pour lui donner les armes dont elle a tant besoin pour affronter les défis de la crise. Nous œuvrons collectivement et c'est dans les commissions auxquelles j'appartiens que mon engagement se concrétise au quotidien.

En commission du marché intérieur et protection des consommateurs (IMCO) d'abord. Il s'agira de donner les moyens à l'Union européenne de retrouver un leadership mondial en renforçant l'économie numérique, présentée comme une des dix priorités par Jean-Claude Juncker. Le Parlement européen doit s'assurer que les mesures et investissements annoncés permettent au marché unique d'accomplir sa révolution numérique. Cela ne sera possible que par l'adoption d'une approche globale qui

se décline en trois axes prioritaires : permettre l'essor du e-commerce pour le bénéfice des consommateurs, garantir un accès internet à très haut débit pour tous et soutenir les technologies du futur.

Je veux également lutter contre la contrefaçon qui, au-delà des préjudices financiers et des atteintes à l'image des entreprises et des créateurs, est une source de revenus pour la criminalité organisée. En outre, les marchandises contrefaites représentent un danger pour la santé et la sécurité des consommateurs. Afin d'assurer un niveau élevé de protection du marché intérieur, il conviendra d'adopter une approche moderne et harmonisée en matière de contrôles douaniers et de coopération douanière, en particulier afin d'éviter les détournements des flux commerciaux au sein de l'UE.

En commission des affaires juridiques (JURI) ensuite. Ma priorité pour l'année 2015 sera de créer un cadre européen des indications géographiques pour les produits non agricoles. L'Union européenne est en effet riche de produits qui sont fondés sur des connaissances et des méthodes de production traditionnelles : la dentelle de Calais, le cristal de Bohême, les tartans écossais, le marbre de Carrare ou bien la tapisserie d'Aubusson. La Commission a d'ailleurs entamé une réflexion sur l'élargissement de ce droit aux produits non agricoles par la publication d'un Livre Vert. L'extension à ces produits de la protection des indications géographiques à l'échelle de l'Union pourrait permettre de préserver notre patrimoine, à la fois unique et varié, tout en apportant une contribution significative à l'emploi et à la croissance en Europe.

Je serai par ailleurs engagée pour la juste rémunération des artistes et créateurs, face au développement d'internet et à la mutation profonde des modes de consommation de contenus culturels. La directive de 2001, qui vise à l'harmonisation du droit d'auteur, doit être révisée. La Commission a intégré cette révision dans son programme de travail 2015. Elle devra proposer de nouveaux modèles économiques permettant une juste distribution des revenus tout au long de la chaîne de valeur (des créateurs aux éditeurs, diffuseurs,...), et garantir une place aux acteurs de la production culturelle afin qu'ils puissent continuer à soutenir la création artistique.

Enfin, je souhaite représenter fièrement le Parti Radical de Gauche au Parlement européen, et y porter ses valeurs. C'est pour cela que je suis coprésidente de la plateforme Laïcité : je souhaite relancer le débat sur la laïcité. Cette notion ne va pas de soi pour la majorité des eurodéputés. Le dialogue entre les religions et les institutions européennes est d'ailleurs institutionnalisé par le traité de Lisbonne.

Le but de cette plateforme est d'identifier et sensibiliser aux questions relatives aux interactions entre religion et politique, dans lesquelles les valeurs politiques et les principes de l'Union européenne sont en jeu ; promouvoir la connaissance, la compréhension et l'acceptation de la liberté de religion comme de non religion ; et veiller à l'impartialité de l'UE en ce qui concerne les organisations confessionnelles.

Je vous souhaite une excellente année 2015.

## En lançant mon site internet, je souhaite instaurer un dialogue avec les citoyens.

Il y a en effet trop peu de circulation d'information, trop peu de retour des parlementaires européens vers leurs concitoyens. Les visiteurs pourront ainsi s'abonner facilement à ma newsletter, mais surtout être en contact direct avec mon équipe.

Mon activité parlementaire sera détaillée dans la rubrique « Mon action », divisée en trois sous-parties qui résument mes engagements : lutter pour une Europe de la croissance, une Europe des citoyens, une Europe politique.

Parce que je me suis engagée à revenir très régulièrement dans le Sud-Ouest pour écouter les craintes, les attentes, les revendications et les ambitions de ses habitants, une carte

interactive qui met en valeur chaque région a été ajoutée au site, dans la rubrique « Sur le terrain ».

Ce site a également pour but de rendre l'Europe plus accessible. Outre de nombreux articles sur mon activité parlementaire et mes actions locales, le visiteur pourra trouver, dans la rubrique « Rencontrons-nous » des informations destinées à rendre l'Europe plus accessible : Comment effectuer un stage dans les Institutions ? Quelles démarches pour visiter le Parlement européen ? Comment obtenir des subventions européennes ?

Retrouvez-moi sur [www.virginieroziere.eu](http://www.virginieroziere.eu)



Mon site, dont les couleurs rappellent le drapeau européen, mais également le logo du PRG, sera avant tout un moyen pour moi d'échanger avec les citoyens, et en particulier les radicaux.